

Département des Politiques
publiques locales

A l'attention des Collèges communaux

Direction de la Prospective et du
Développement

Avenue Gouverneur Bovesse, 100
B-5100 NAMUR (JAMBES)

Tél. : +32 (0)81 32 32 11
prospectivedeveloppement.pouvoirslocaux@spw.wallonie.be

Vos réf. :
Nos réf. : 050301/FL/SM/RJ/SK/MV/20190419
Annexes(s) :

Vos contacts : Rudy JANSEMME, Directeur – 081 32 32 11 – rudy.jansemme@spw.wallonie.be
Séverine KARKO, Attachée – 081 32 36 48 – severine.karko@spw.wallonie.be

Objet : Circulaire - Elections 2019 – Initiative en faveur de l'accessibilité, du volontariat pour la fonction d'assesseur, du vote des jeunes et de l'inscription comme donneur d'organes

Mesdames, Messieurs les membres des Collèges communaux,

Dans le cadre du prochain scrutin, un certain nombre d'initiatives positives en faveur de l'accessibilité, du vote des jeunes, du volontariat des assesseurs et du don d'organes, menées lors des élections locales d'octobre 2018, peuvent être renouvelées. Nous vous invitons à contribuer à leur mise en œuvre et à leur promotion.

1. Les mesures en faveur de l'accessibilité.

Les personnes à mobilité réduite sont nombreuses à ne pas faire valoir leur droit de vote le jour des élections. Les raisons de ce phénomène sont multiples et complexes (désintérêt, sentiment d'inutilité, barrières logistiques, transport, éloignement de la commune de domiciliation,...).

Afin de garantir à chaque citoyen d'exercer son droit dans les meilleures conditions, plusieurs dispositifs peuvent être mobilisés à l'occasion de ce scrutin :

- L'assistance au transport :

L'a.s.b.l. Association des Services de Transport Adapté (ASTA) ainsi que ses membres opérateurs de transport de personnes à mobilité réduite à travers toute la Wallonie organise les déplacements **gratuits** des personnes à mobilité réduite pour se rendre aux urnes le 26 mai 2019. Les frais inhérents à l'opération sont pris en charge par la Région.

Concrètement, la priorité sera donnée aux personnes dont la mobilité est fortement réduite. Afin de bénéficier de ce service, nous invitons les électeurs à prendre contact avec un service de transport adapté actif dans votre région (voir la liste en annexe de la présente circulaire).

- **Le vade-mecum relatif à l'accessibilité**

L'outil développé en collaboration avec le Collectif Accessibilité Wallonie Bruxelles (CAWAB) pour le scrutin du 14 octobre 2018 reste pertinent pour ces élections et donnera aux opérateurs toute l'information nécessaire pour accueillir au mieux les personnes en situation de handicap. Il est toujours disponible en téléchargement sur le portail des élections locales à l'adresse suivante :

http://electionslocales.wallonie.be/sites/default/files/documents_telechargeables/Vademecum_accessibilite_derniere_version.docx

Nous vous invitons à en assurer la diffusion auprès des présidents de bureaux de vote.

Nous vous encourageons à relayer ces diverses informations auprès des électeurs via les moyens d'information habituels de la commune et vous invitons également à prendre toute initiative visant à lutter contre ce phénomène d'abstentionnisme, par exemple :

- en soutenant le covoiturage le jour des élections,
- en mettant à disposition des électeurs les véhicules communaux et du CPAS (taxis sociaux, bus scolaires,...) et en proposant le ramassage et l'accompagnement des électeurs les moins mobiles.

2. **Le vote des jeunes**

Afin d'accompagner les jeunes primo-votants dans l'exercice de leur droit, l'asbl Infor Jeunes met à leur disposition, grâce au soutien de la Wallonie, divers outils pédagogiques leur permettant de mieux comprendre le système institutionnel. Ces outils sont disponibles gratuitement et peuvent être commandés sur le portail de la fédération Infor Jeunes à l'adresse suivante : www.elections.inforjeunes.be.

3. **Le volontariat pour la fonction d'assesseur**

Les appels à candidature pour la fonction d'assesseur dans les bureaux de vote et de dépouillement contribuent, à tout le moins partiellement, à la constitution des bureaux. Nous vous invitons à diffuser un appel sur les canaux de communication communaux.

4. **L'inscription comme donneur d'organes le jour de l'élection.**

L'opération menée en 2018 a apporté des résultats encourageants. Pour cette raison, nous vous proposons de renouveler les initiatives menées en 2018 afin de permettre cette inscription comme donneur d'organes **auprès d'un agent de l'administration**. Cette permanence peut se tenir au siège de l'administration communale, où un agent est de toute façon présent pour effectuer d'autres tâches relatives aux élections.

L'inscription peut également se faire à l'accueil de chaque centre de vote.

Nous vous invitons à promouvoir la mesure autant que possible en adhérant à « Beldonor » (www.beldonor.be), campagne de sensibilisation organisée chaque année par le SPF Santé publique.

Du matériel (affiches, dépliants, etc) est mis à votre disposition gratuitement. Vous pouvez le commander via le formulaire disponible à l'adresse suivante : https://apps.health.belgium.be/ordsm/02/f?p=FORMS_EXT:8000::CHANGELANGUAGE:::FSP_LANGUAGE_PREFERENCE,AI_FORM_GUID:fr,86A31739B9D564E7E0540021281A66B8
Les moyens de communication habituels de la commune seront utilement mobilisés pour informer les électeurs.

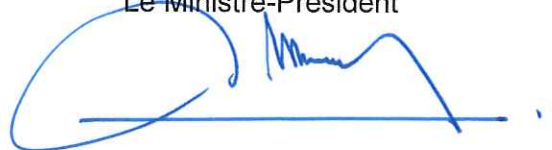
Nous vous remercions pour votre précieuse collaboration.

La Ministre des Pouvoirs locaux,



Valérie De BUE

Le Ministre-Président



Willy BORSUS

Assistance au transport : les associations de transport adapté disponibles gratuitement le jour des élections

En Province du Brabant Wallon :

Mobilité en Brabant Wallon : Chaussée de Bruxelles 5 - 1300 Wavre / Tél. 010/88.13.13

En Province du Hainaut :

Altéo Mons : Rue des Cannoniers, 3 - 7000 Mons / Tél. 065/40.26.31

Altéo Mobilité Hainaut Oriental : Rue du Douaire, 40 - 6150 Anderlues / Tél. 070/21.00.13

CCIPH : Rue de Courtrai, 63 - 7700 Mouscron / Tél. 056/86.02.09

En Route : Rue Vital Françoïsse, 113 / 7 / 4 - 6001 Marcinelle / Tél. 071/36.36.60

Envi : Chaussée Brunehault, 80 - 7130 Binche / Tél. 0497/36.36.22

Service Mobilité Régionale : Boulevard Tirou, 17/50 - 6000 Charleroi / Tél. 071/47.47.20

SADCO : Rue Beauchamps, 3 - 7780 Comines / Tél. 056/55.49.34

Mobilité en Hainaut : Avenue des Alliés, 2 - 6000 Charleroi / Tél. 071/51.35.13

En Province de Liège :

ASD : Rue de Dison, 175 - 4800 Verviers / Tél. 087/32.90.90

Behinderten Statten : Route d'Eupen, 191/2, - 4827 Baelen / Tél. 087/59.17.40

Die Zukunft : Jäseberg, 12 - 4770 Amel / Tél. 080/34.82.10

Bon Pied Bon Œil : Rue du Luxembourg, 1 - 4280 Hannut / Tél. 019/51.32.70

Mobilok : Rue du Chaffour, 21 - 4920 Aywaille / Tél. 04/375.46.72

Télé-Entraide : Sur le Try, 18 - 4650 Herve / Tél. 0497/42.17.14

Télé-Service : Rue d'Amercoeur, 55 - 4020 Liège / Tél. 04/342.03.47

En Province de Luxembourg :

Médic Assistance : Rue Sergent Ratz, 2 - 6690 Rencheux / Vielsalm / Tél. 080/21.55.00.

Forum de la Mobilité : Grand'Rue, 24 - 6940 Durbuy / Tél. 086/21.96.40.

En Province de Namur :

Cap Mobilité Namur : Rue de la Première Armée Américaine, 159 - 5100 Wépion / Tél. 081/21.21.01

En cas de question, vous pouvez contacter l'a.s.b.l ASTA à l'adresse info@asta.be ou par téléphone au 081/26.10.06.